

## **Compte rendu Conseil d'école du 09 novembre 2017**

### **École Maternelle Mondétour**

*CR rédigé par les RPE FCPE*

#### **Présents**

- Enseignants : M. Cuny (GS et direction), Mme Besnard (PS/MS), Mme Gounot (PS), M. Dumas Pilou (MS), Mme Chelini (MS/GS), Aurélie (MS/GS)
- Mairie : M. Missenard (Maire adjoint aux affaires scolaires)
- Représentants des Parents d'élèves : Laetitia, Marylin, Slah, Soizic, Christèle

#### **Résultats des élections**

37.5% de participation (245 inscrits, 92 votants 4 blancs ou nuls, 88 suffrages exprimés). Le conseil d'école cherche des solutions pour améliorer la participation. La raison principale tient à la présence d'une seule liste (FCPE). Une autre raison possible : certains parents, pour venir chercher leurs enfants le soir après 15h30, accèdent au périscolaire directement via l'entrée en face de Grand Frais et ne passent pas du côté de la placette et du réfectoire où se tiennent les élections.

#### **Effectifs et structure**

135 enfants répartis de la façon suivante sur 5 classes :  
La structure, refaite entièrement dès le 28 août, est la suivante :  
28 PS (Mme Gounot)  
18 PS + 7 MS = 25 (Mme Besnard)  
28 MS (M. Dumas-Pilou)  
5MS + 20 GS = 25 (Mme Chelini)  
29 GS (Mme Cuny)

Comme chaque année, la fermeture d'une classe est envisagée et une campagne pour connaître les effectifs pour la rentrée 2018 est en cours et ces derniers doivent être fournis pour le 15 Novembre. Pour éviter cette fermeture, il faudrait 39 entrées en PS pour 2018. Il est demandé de repousser la date de campagne. D'après les effectifs sur plusieurs années, l'école n'est jamais descendue en dessous de 125 élèves (seuil de fermeture). Il est donc demandé de tenir compte de cela pour fournir des prévisions en cohérence avec la réalité pour éviter une fermeture de classe dès le mois de décembre et tout ce qui en découle.

#### **Réunions de rentrée**

Les réunions de rentrée maternelle et élémentaire, dont les dates avaient été décidé en juin, ont eu lieu pratiquement toutes le même jour à la même heure, ce qui a rendu les choses compliquées pour les parents ayants plusieurs enfants. Un effort de concertation sera fait pour l'an prochain au moins entre la maternelle et l'élémentaire. Ces réunions doivent être faites le plus proche possible de la rentrée afin d'informer les parents sur le déroulement de l'école dès le début de l'année. Elles sont donc primordiales pour les PS. Les enseignants ne souhaitent pas faire de compte rendu de ces réunions considérant que cela ne ferait qu'augmenter l'absentéisme déjà important des parents ce jour-là.

#### **Accueil**

Deux accueils ont lieu chaque matin. Les MS/GS par le portail de la cour et les PS par le petit portail sur le côté. Cela mobilise donc 2 personnes et posent des problèmes lors de manque d'effectifs.

Le corps enseignants rappelle que nous sommes toujours en plan Vigipirate avec les contraintes que cela impose comme le contrôle des sacs, la demande des cartes d'identités pour toute personne rentrant dans l'école....C'est pour ces raisons et la sécurité des enfants qu'il est donc demandé aux parents de laisser entrer leur enfant seul dans la cour, cela leur permet également de s'autonomiser. Certains enfants disposant d'un PAI ont la nécessité d'être accompagné dans les parents. Il est donc demandé à l'ensemble des parents de respecter cela pour le bon fonctionnement.

Concernant les PS, les enseignants souhaitent que les parents puissent les accompagner tout au long de l'année pour les aider à se déshabiller le matin.

De plus, l'école à des difficultés pour gérer deux accueils distincts le matin, une réflexion est menée pour n'avoir qu'un seul accueil.

### **PPMS (plan particulier de mise en sécurité)**

L'ancien document date de 2011. Un nouveau document de 56 pages est en cours de rédaction et vous sera communiqué prochainement.

### **Coopérative scolaire**

Montant restant = 367€

1<sup>ère</sup> Cotisation famille = 2407€

Soit un budget de 2774€

Les autres financements viendront de la vente des photos de classe (prévue en novembre) dont 40% revient à l'école.

La subvention municipale est de 225€/classe soit 1125€.

Chaque classe dispose de 400€ pour l'achat de matériels, jeux, livres etc.

Les RPE consultent les comptes 3 fois par an en janvier, juin et septembre.

### **Cantine**

Un rat mort a été trouvé dans les faux plafonds de la cantine et la mairie a décidé de fermer temporairement le service de restauration. Les enfants ont mangé des sandwiches à ce moment-là. La présence de rats a été causée par les travaux d'assainissement de cet été qui ont forcé les rats à migrer.

La prochaine commission des menus aura lieu le 7 décembre (18h15 à la cantine du Guichet).

### **ATSEM**

Une ATSEM en PS est absente depuis plus d'un mois et les parents des autres classes se plaignent de voir leur ATSEM effectuer le remplacement à tour de rôle. M.Missenard nous informe que le problème devrait se résoudre d'ici janvier.

Par ailleurs, il est rappelé que l'obligation est d'une ATSEM par école. C'est une volonté de la mairie d'en mettre une par classe.

### **Cours de récréation**

Le temps de récréation est organisé en conseil des maîtres avec une surveillance continue pour chaque récréation de 2 adultes présents dans la cour et 2 ATSEM présentes au niveau des toilettes. Au début de l'année, les PS effectuent leur récréation dans le petit pré devant leur classe. Puis un peu avant les vacances de la Toussaint, le pré étant détrempe, les PS rejoignent les MS/GS dans la cour.

Suite aux nombreux accidents de ce début d'année, avec plus ou moins de gravité, les RPE ont demandé la possibilité de faire 2 temps de récréation afin de réduire les bousculades dû à un nombre d'enfants important présents en même temps tout en séparant les PS des MS/GS.

Les enseignants ne sont pas pour ce fonctionnement pour plusieurs raisons : Cela permet à chaque enfant d'évoluer, des fratries se retrouvent, des grands prennent en charge des petits et des amitiés se nouent. Il y a aussi le problème du double niveau PS/MS chez Mme Besnard ou il ne faut pas isoler les 7 MS des PS.

Autre point apporté par l'équipe enseignante : toutes les ATSEM sont formés au premier secours. Chaque soin est consigné dans un registre des soins.

Dernier point concernant la structure : M.Missenard nous explique que la structure est parfaitement adaptée à l'âge des enfants, contrôlée chaque mois. Le problème serait donc à une mauvaise utilisation des enfants comme monter le toboggan à l'envers...

Un rappel des consignes est effectué aux enfants par le corps enseignants.

Concernant l'aménagement des coins de terre dans la cour, le souhait est de mettre des bacs pour le potager.

### **Périscolaire**

Une réunion aura lieu le 11 décembre pour la maternelle. Les questions évoquées pour le conseil d'école devront donc être vu lors de cette réunion.

### **Rythmes scolaires**

Beaucoup de communes sont revenues à la semaine de 4 jours, souvent de manière un peu abrupte, communes où en général la mise en place de l'organisation périscolaire a été délicate. Ce n'est pas le cas à Orsay où les choses se passent bien, comme en témoignent les taux de satisfaction très élevés.

Néanmoins une concertation sera menée, à partir des conseils d'école. Cette concertation ne sera pas réalisée à travers un référendum mais à travers un protocole précis et d'un temps long de discussion. Le calendrier prévisionnel n'est pas encore fixé. La stratégie adoptée sera proposée au mois de décembre. Il n'y a pas de contrats aidés (supprimés par le nouveau gouvernement) parmi les intervenants du périscolaire. Néanmoins, des inconnues budgétaires demeurent (fond d'amorçage pérennisé ?).

Le corps enseignant maternel nous a expliqué que les enfants étaient beaucoup plus fatigués avec 4,5j/semaine que lors de la semaine à 4j et qu'un certain nombre d'apprentissage n'était pas acquis aussi bien en MS que GS. En effet, le temps scolaire étant réduit principalement par la sieste pour les PS, aucune activité ne peut donc être donnée par l'enseignant l'après-midi. Ces derniers déplorent aussi l'absence de moment privilégiés entre l'enseignant et l'enfant dû au réveil échelonné de la sieste. Ces moments privilégiés ne peuvent plus avoir lieu, les enseignants quittant leur classe à 15h30, pendant la sieste. D'autre part, l'enseignement donné le mercredi ne comble pas, la réduction horaire des après-midi.

Ainsi, ils seraient plus favorable pour un retour à la semaine de 4 jours.

### **Travaux et budget Mairie**

Budget : Les budgets sont pour l'instant sanctuarisés. M. Missenard souhaite que cela soit le cas également en 2018. C'est la position qu'il défendra.

Cage d'escalier : Une cage d'escalier a été peinte, les autres cages d'escaliers devraient être repeintes courant décembre.

Porte d'entrée côté « le compagnons du Rabot » :

Les enfants peuvent ouvrir de l'intérieur la porte et se retrouver sur le parking. Un changement de porte ou bien une clôture qui empêcherait aussi aux personnes de pouvoir regarder directement dans l'école via les fenêtres est envisagé. Des devis sont en cours.

M. Missenard demande l'accélération du processus.

### **Jardin :**

3 jardiniers travaillent sur la commune.

La précédente demande ayant été jugé trop chère. Le jardinier doit venir pour effectuer un nouveau projet dont le coût serait moindre. Il sera budgété en 2018, le vote ayant lieu en Mars. Pour la réalisation du projet, M. Missenard nous fait part des problèmes de disponibilités des équipes. A voir si cela sera donc fait cette année.

### **Aide aux élèves en difficulté et visites médicales**

Psychologue scolaire : Une personne a remplacé M. Grelet parti à la MDPH à Evry : Joumana MOUALLEM (01.69.28.69.74, joumana.mouallem@ac-versailles.fr)

RASED : Le fonctionnement de Mme Levraut n'a pas changé. Elle gère plusieurs communes des alentours et se consacre avant tout aux GS, CP et CE1 (demande de l'inspecteur). Il s'agit de séances d'1h, & fois par semaine, par groupe de 4GS en début d'après-midi qui n'empiètent pas sur le temps scolaire. Les besoins concernent surtout la lecture et les mathématiques. Elle intervient à la suite de réunions avec les enseignants, directeur et psychologue scolaire. Les parents sont informés (mais Mme Levraut n'a pas à demander l'autorisation des parents pour faire ces séances).

### **Sorties prévues**

Cross : L'école ne participera pas au cross organisé à Orsay. Le problème est lié au transport des enfants sur le lieu (situé en centre-ville) et au lieu qui n'est pas très agréable pour des petits contrairement au Bois persan. A priori, personne ne compte s'inscrire au cross.

Intervenants en musique : le projet des GS a été validé. Stéphanie Baudelot (CAPS – Paris-Saclay) est de qualité et interviendra chaque semaine 45 min. Les classes de Mmes Chelini et Cuny y assisteront séparément tous les 15j dans le préau de l'élémentaire.

Projet d'école : 3 axes

- 1) Evaluation positive
- 2) Culture littéraire
- 3) Règles de vie

Projet à rédiger et à rendre pour le 22 décembre à l'inspecteur. Ce sera le travail des 2 prochains conseils des maîtres.

Culture :

– Sortir à la ferme de Gally pour les classes de Mme Besnard et M. Dumas Pilou en Octobre.

Exposition Joachim Monvoisin « the moon signal » : 7 décembre

– Pas de spectacle pour les PS car plus de place pour le spectacle de danse à Orsay.

– la Mairie proposera des spectacles de Noël aux enfants.

### **Dates à retenir**

Photo de classe : 23 novembre 2017

Prochains conseils d'école élémentaire : Jeudi 15 Mars 2018.

Commission des menus : Jeudi 7 décembre 2017 (4 fois par an)

Conseil périscolaire maternel : Lundi 11 décembre 2017.

Rencontre parents/enseignants : 2 fois /an : Février et juin.

### **Règlement intérieur**

Le conseil d'école amende et approuve le nouveau règlement intérieur. L'interdiction du port d'écharpe a été rajouté au règlement comme suit « Pour des raisons de sécurité, les écharpes sont interdites et sont à remplacer par des tours de cou ».